



Renault Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex

API - CTA G24 0 40

Tél 02 32 77 63 09 ou 06 82 45 48 18

Aubevoye le 22 Mai 2000 numéro 19

Lettre ouverte aux organisations syndicales du Technocentre.

Aux syndicats ou sections
syndicales du Technocentre
Renault Guyancourt-Aubevoye
CGT
CFDT
CFE-CGC
CGT-FO
CFTC

Camarades

Le tribunal d'instance de Versailles dans son jugement du 28/03/2000 dit :

« le syndicat SUD Renault doit être considéré comme représentatif, tant dans le cadre de l'établissement unique du Technocentre que dans celui de chacun des établissements de Guyancourt et d'Aubevoye ».

Malgré cette situation, nous constatons que vous continuez à nous ignorer. Et qui plus est, vous persistez à faire bloc contre nous.

Premièrement, il y a le problème des locaux syndicaux.

Certains d'entre vous se sont annexés des m² avec la bienveillance de la direction ce qui a pour conséquence que le local de SUD est bien à l'écart du Technocentre (MOD), (plus de 11 minutes de marche du centre de la Ruche).

Cette situation est de toute façon une affaire d'une part entre vous et la direction et d'autre part entre cette même direction et SUD.

Nous allons assigner la direction devant le tribunal d'instance pour discrimination syndicale.

Deuxièmement, il y a le problème du financement des organisations syndicales.

Apparemment, il existe une clef de répartition décidée entre les organisations syndicales au niveau central.

Cette clef de répartition permet à toutes les organisations syndicales (grandes et petites) de toucher des fonds à travers les 0,2% de fonctionnement du CE.
Cette clef de répartition est scindée en 2 parties.

La première, pour les organisations qui ont des élus au CE.

C'est une somme de 1 556 200 Fr répartie entre

CGT	609 258,50 FR
CFDT	435 601,56 FR
CFE-CGC	511 339,34 FR

La deuxième, pour toutes les organisations syndicales, basée sur le nombre de voix au élections DP.

C'est une somme de 516 127 FR répartie entre

CGT	191 896 FR
CFDT	162 996 FR
CFE-CGC	136 774 FR
CGT-FO	12 697 FR
CFTC	11 767 FR

Au total pour l'année 2000, le budget pour les 5 organisations syndicales est de 2 072 324, 90 FR réparti entre

CGT	801 154, 50 FR
CFDT	598 597 ;56 FR
CFE-CGC	648 113,34 FR
CGT-FO	12 697 FR
CFTC	11 767 FR

Comme on peut le voir, nous comprenons très bien que vous ne vouliez pas partager.

Ceci dit, ce système de financement met en lumière comment des organisations syndicales sans syndiqués peuvent avoir un bon train de vie.

Ce qui est encore plus fort, c'est qu'une de ces organisations syndicales, qui a l'habitude de créer la suspicion sur comment est utilisé l'argent du CE, ne voit absolument aucun problème lorsque cet argent lui rentre dans la poche.

C'est bien de la CFE-CGC que nous voulons parler.

En ce qui concerne SUD :

Jusqu'ici nous n'avons rien touché comme subvention.

Tout ce que nous faisons vient des cotisations de nos syndiqués.

Nous sommes une organisation syndicale comme les autres et nous ne demandons pas autre chose que notre dû.

Il faut savoir que ce sont 18 élus CE, DP, CHS-CT qui ont créé SUD.
SUD est une organisation incontournable.

Les règles s'appliquant aux uns doivent s'appliquer à l'autre (SUD). Toutefois si la solution au problème, était de supprimer ce financement (tout le monde serait sur un pied d'égalité), SUD n'y verrait pas d'inconvénient.

Pour mémoire dans le budget du CE, le financement des organisations syndicales est supérieur au crédit de fonctionnement d'Aubevoye (800 000 FR).

Aux salariés de l'établissement Guyancourt-Aubevoye de trancher.

Pour le bureau
Alain Martinez Jean-Pierre Gueguen